

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0000744

10822W

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10471

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HILALI Louhda

Date de naissance : 1er AVR 1946

Adresse : 27, Rue Jbel Saghov Hay Escalau CIL

Localisation : Casablanca

Tél. 0662802370

Total des frais engagés : 300 + 104,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : MUPRAS 12 MAR. 2022 DR HAKAN H

Dr Ghita BENHAYOUN
Cardiologue
82, Rue Moussa Ben Nour
Casablanca
Maroc

Date de consultation : 15/03/2022

Nom et prénom du malade : Rochida Louhda

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 16/3/22

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/2022	consultation		300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>MAISON PHARMACEUTIQUE 21, RUE DE LA CHAUMERIE GESSBÜNDEN 06100 SION</i>	<i>16/03/22</i>	<i>1065,40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

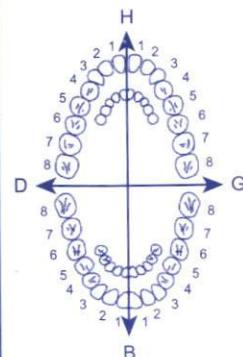
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

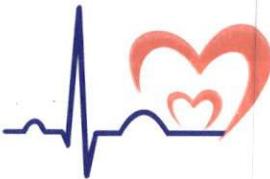


VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Dr. Ghita BENHAYOUN

Spécialiste en pathologie cardiovasculaire
D.I.U Echocardiographie
de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II
D.U cardiologie pédiatrique
de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Casablanca, Le : 15/03/2022

Mme Rochdi Zouhdi

127, 70+1
165, 50x3



Mode brûlé

1)

Abrasant 16

1 - 0 - 2



BAB ESSAIAN
PHARMACIE BAB ESSAIAN
Mr SEKKAT Oussar C.I.L.
27, Rue de l'Atlas - Casablanca - Tel: 0522.94.15.14
Casablanca - Tel: 0522.94.00.087
ICE 091082118800087

58, 70+5

2)

Tenuance 100

112 - 0 - 112

82, Rue Moussa Ibnou Noussair, 1er étage, Casablanca

Tél. : 05 22 260 250 / 05 22 48 20 14 • Fax : 05 22 48 20 14 • GSM : 06 61 43 05 60 • ghitabenhayoun@yahoo.fr

SYNTHEMEDIC

22 rue soubeir bno al aquam roches
noires casablanca

ATACAND

8 mg Opréc

Bte de 30

139/16 DMP/21/NRQ P.P.V : 127,70 DH



6 118001 020539

Machar

Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi Casablanca

Tenormine 100mg cp pell

b28

P.P.V : 58,70 DH



6 118000 011590

SYNTHEMEDIC

22 rue soubeir bno al aquam roches
noires casablanca

ATACAND

16 mg Opréc

Bte de 30

140/16 DMP/21/NRQ P.P.V : 165,50 DH



6 118001 020546

TENORMINE 100MG

CP PEL SEC B28

LOT : 21E004V
PER. : 09 2024

P.P.V : 58DH70



6 118000 011590

SYNTHEMEDIC

22 rue soubeir bno al aquam roches
noires casablanca

ATACAND

16 mg Opréc

Bte de 30

140/16 DMP/21/NRQ P.P.V : 165,50 DH



6 118001 020546

TENORMINE 100MG

CP PEL SEC B28

LOT : 21E004V
PER. : 09 2024

P.P.V : 58DH70



6 118000 011590

SYNTHEMEDIC

22 rue soubeir bno al aquam roches
noires casablanca

ATACAND

16 mg Opréc

Bte de 30

140/16 DMP/21/NRQ P.P.V : 165,50 DH



6 118001 020546

TENORMINE 100MG

CP PEL SEC B28

LOT : 21E004V
PER. : 09 2024

P.P.V : 58DH70



6 118000 011590

Dr BENHAYOUN Ghita

Nom : ROCHDI ZOUBIDA 0006749

Sex : Case No. :

ECG

Age : 74Y

Lit No. :

Clinique N : Date : 15/03/2022

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	166 ms
Temps d'écha	58s	QT Interval:	369 ms
FC:	68bpm	QTc Interval:	393 ms
P Interval:	97ms	P Axis:	30.80°Ob
QRS Interval:	81 ms	QRS Axis:	28.60°Ob
T Interval:	170 ms	T Axis:	31.50°Ob

Prompt:

RPLs 68bpm

Ane ons I
pas de isle
de espolonat

Signature Medecin :

